



GUIDE STRATÉGIQUE • 2026

CERTIFICATION RNCP / RS

RNCP • Répertoire spécifique • Blocs de compétences • France Compétences

De l'étude d'opportunité au dépôt : les clés pour construire un dossier recevable, bâtir des certifications en blocs de compétences évaluables et les faire reconnaître nationalement.

UN GUIDE OPÉRATIONNEL • INGÉNIERIE DE CERTIFICATION

Par **David Maily** — Fondateur, Lerneia Consulting
dmaily@lernea-consulting.com • lerneia-consulting.com

Faire reconnaître vos certifications : une exigence de marché

L'enregistrement au **RNCP** et au **Répertoire spécifique** conditionne la reconnaissance et l'éligibilité de vos certifications — et, avec elles, l'accès à des financements et la confiance des candidats comme des employeurs. C'est l'acte qui transforme une formation en **titre reconnu sur le marché du travail**.

Un dossier recevable ne se résume pas à une intention pédagogique. Il démontre trois choses : un **besoin réel du marché**, une **architecture en blocs de compétences évaluable**, et une **insertion dans l'emploi**. La rigueur du dossier conditionne directement la décision de France Compétences. Ce guide présente une méthode pour construire, déposer et faire vivre vos certifications.

3 → 8

niveaux de qualification couverts par le
RNCP

Blocs

de compétences autonomes et
capitalisables

Suivi

enregistrement à durée limitée, à
entretenir dans le temps

Cadre : France Compétences · RNCP / Répertoire spécifique · données à titre indicatif.

Ce que couvre ce guide. Comprendre le cadre RNCP / RS / France Compétences ; l'architecture attendue du dossier de dépôt ; la méthode de construction étape par étape ; la veille France Compétences ; et les motifs de refus les plus fréquents à anticiper.

En continuité. Là où ce guide traite de l'**enregistrement de la certification**, la **démarche qualité de l'organisme** (audits, processus, indicateurs) fait l'objet d'un guide dédié — *Qualiopi & Démarche Qualité*. Les deux se nourrissent mutuellement : mêmes preuves, même culture de la traçabilité.

Comprendre le cadre : trois logiques à ne pas confondre

RNCP, Répertoire spécifique, Qualiopi et France Compétences sont souvent mélangés dans le langage courant. Or ils répondent à des questions différentes. Les distinguer clairement est le préalable de toute stratégie de certification.

Dispositif	Répond à la question	Portée & pilote
Qualiopi (RNQ)	Mon organisme respecte-t-il un processus qualité reconnu ? Certifie la <i>façon de faire</i> , pas le contenu délivré.	Certification d'organisme, délivrée par un organisme certificateur accrédité (cadre COFRAC / France Compétences).
RNCP	Ma certification (titre, diplôme) est-elle reconnue nationalement, par blocs de compétences et par niveau (3 à 8) ?	Enregistrement d'une certification, sur demande ou de droit, instruit par France Compétences.
Répertoire spécifique (RS)	Ma certification ou habilitation complémentaire (compétence ciblée, habilitation) est-elle reconnue ?	Enregistrement par France Compétences, distinct du RNCP.
France Compétences	Qui régule l'ensemble : répertoires, qualité, financement de l'apprentissage, niveaux de prise en charge ?	Autorité nationale de régulation de la formation et de l'apprentissage.

Le raccourci à retenir. Le RNCP/RS enregistre la certification ; Qualiopi certifie l'organisme ; France Compétences régule le tout. Un titre RNCP suppose un certificateur dont la démarche qualité est maîtrisée — d'où la complémentarité des deux démarches.

« RNCP et Répertoire spécifique ne se choisissent pas par défaut : le RNCP vise un métier et un niveau de qualification ; le RS vise une compétence ou une habilitation ciblée. »

Ingénierie des dossiers de dépôt RNCP

Enregistrer un titre au RNCP, c'est démontrer à France Compétences qu'une certification **répond à un besoin du marché**, qu'elle est **bâtie en blocs de compétences évaluables**, et qu'elle **débouche sur l'emploi**. La rigueur du dossier conditionne directement la décision.

L'architecture attendue du dossier

Composant	Attendu
Référentiel d'activités	Description des activités et situations professionnelles visées, ancrées dans un métier réel.
Référentiel de compétences	Compétences organisées en blocs autonomes, capitalisables et cohérents.
Référentiel d'évaluation	Modalités, critères et sujets-types ; rôle et composition du jury.
Preuves d'opportunité	Étude du besoin emploi, données de marché, soutien d'employeurs / de la branche.
Suivi des cohortes	Promotions certifiées, taux d'insertion dans l'emploi visé, poursuite d'études.
Voies d'accès & VAE	Formation, apprentissage, expérience ; accessibilité par la VAE ; passerelles et équivalences.

« Un bloc de compétences n'est pas un chapitre de programme. C'est une unité d'emploi évaluable, qui a du sens seule sur le marché du travail. »

Les motifs de refus les plus courants

- **Besoin insuffisamment démontré** : opportunité emploi non étayée par des données.
- **Blocs mal découpés** : logique « programme » au lieu d'une logique « compétences/emploi ».
- **Évaluation floue** : critères non objectivables, jury insuffisamment cadré.
- **Insertion non probante** : données de suivi manquantes ou non représentatives.

Construire un dossier RNCP recevable, étape par étape

Un dossier recevable se construit dans un ordre logique : du besoin de marché jusqu'au dépôt sur la plateforme France Compétences.

- 1 Étude d'opportunité**
Caractériser le métier visé, le besoin de compétences, le volume d'emploi et le positionnement par rapport aux certifications déjà enregistrées.
- 2 Référentiel d'activités & de compétences**
Modéliser les situations professionnelles, puis dériver des blocs de compétences autonomes et capitalisables — avec les professionnels du secteur.
- 3 Référentiel d'évaluation**
Définir modalités, situations et critères d'évaluation alignés sur les compétences ; cadrer le jury et les règles de délivrance, y compris par blocs.
- 4 Preuves d'insertion & soutiens**
Réunir données de suivi des cohortes, témoignages d'employeurs et soutiens de branche démontrant la valeur sur le marché.
- 5 Mise en conformité & rédaction**
Renseigner le dossier sur la plateforme France Compétences : cohérence d'ensemble, VAE, passerelles, accessibilité, et qualité rédactionnelle.
- 6 Dépôt, instruction & suivi**
Accompagner l'instruction, répondre aux demandes complémentaires et anticiper le renouvellement (mise à jour des référentiels et des données d'insertion).

Point de vigilance. L'enregistrement n'est pas définitif : il est accordé pour une durée limitée et suppose un **suivi continu** (insertion, mise à jour des référentiels, veille métier). Le dossier de dépôt et la démarche qualité Qualiopi se nourrissent mutuellement : mêmes preuves, même culture de la traçabilité.

Organiser une veille France Compétences

Le cadre de l'enregistrement évolue en continu : règles de recevabilité, niveaux de prise en charge, attendus des référentiels, doctrine de la Commission. Une veille structurée est une condition de réussite de vos dépôts et de leurs renouvellements.

Les sources à suivre en priorité

Source	Ce qu'on y suit
France Compétences	Décisions de la Commission de la certification, évolutions RNCP/RS, notes de doctrine, niveaux de prise en charge (NPEC).
Centre Info	Actualité juridique et opérationnelle de la formation, décryptages, ressources Legibase.
DGEFP / DREETS	Instructions, circulaires, contrôles et orientations des politiques de l'emploi-formation.
Journal officiel & textes	Lois, décrets et arrêtés structurants (RNQ, financement, apprentissage).
OPCO & branches	Priorités de financement, certifications cibles, évolutions des référentiels métier.

Un dispositif de veille en 4 réflexes

01

Sourcer

Identifier les sources fiables et s'y abonner (alertes, newsletters, flux). Éviter la dispersion.

02

Cadencer

Une revue régulière, à fréquence définie, avec un responsable identifié.

03

Tracer

Consigner les évolutions et leur analyse dans un support unique — la preuve attendue à l'audit.

04

Diffuser & agir

Information des équipes, mise à jour des procédures et des supports. Une veille qui ne déclenche rien n'a aucune valeur.

De la veille à l'action. Une évolution de doctrine ou de NPEC peut justifier la mise à jour d'un référentiel, l'ajustement d'un bloc ou la révision d'un dossier en cours. Tracer la veille, c'est aussi sécuriser vos enregistrements dans la durée.

Checklist opérationnelle

Les points de vigilance essentiels avant tout dépôt ou renouvellement de titre au RNCP ou au Répertoire spécifique.

Opportunité & référentiels

- ✓ Étude d'opportunité et besoin emploi étayés
- ✓ Positionnement vs certifications déjà enregistrées
- ✓ Référentiel d'activités ancré dans un métier réel
- ✓ Blocs de compétences autonomes et évaluable
- ✓ Construction avec les professionnels du secteur

Évaluation & insertion

- ✓ Référentiel d'évaluation et jury cadrés
- ✓ Critères d'évaluation objectivables
- ✓ Données d'insertion / suivi des cohortes
- ✓ Soutiens d'employeurs et de branche réunis
- ✓ VAE, passerelles et équivalences prévues

Dépôt & veille

- ✓ Dossier renseigné et cohérent sur la plateforme
- ✓ Accessibilité et qualité rédactionnelle vérifiées
- ✓ Sources de veille identifiées et abonnées
- ✓ Veille tracée, analysée et diffusée
- ✓ Renouvellement et mises à jour anticipés

Auto-évaluation. Notez de 1 à 5 votre niveau de maîtrise sur chaque bloc. Tout item à 1 ou 2 est une **priorité d'action** avant tout dépôt de dossier.



Vous préparez un dépôt de titre ?

Lernea Consulting accompagne les organismes de formation, CFA et établissements d'enseignement supérieur dans la construction et l'enregistrement de leurs certifications au RNCP et au Répertoire spécifique.

Étude & Référentiels

Opportunité emploi, référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation.

Ingénierie de dossier

Construction du dossier RNCP/RS et du système de preuve d'insertion.

Dépôt & Suivi

Accompagnement de l'instruction, du renouvellement et de la veille.

dmaily@lernea-consulting.com

lernea-consulting.com

David Maily · Fondateur, Lernea Consulting · © 2026 Lernea Consulting. Tous droits réservés.
Ce guide est diffusé à titre pédagogique. Reproduction partielle autorisée avec mention de la source.